

M. FARANDOU Jean Pierre
Président Directeur Général
SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE S DENIS Cedex

M. NOGUE François
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Saint-Denis, le 05 Octobre 2020.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate du 18 septembre 2020 et de la Réunion de Concertation du 24 Septembre 2020 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par la Fédération SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail vous dépose **un préavis de grève qui débutera le lundi 12 Octobre 2020 à 06h00 pour se terminer le Samedi 12 Décembre à 23h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du Groupe Public Unifié SNCF (*L'ensemble des Sociétés Anonymes ou Société Anonyme Simplifiée*) ainsi que tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 18 septembre, ce préavis est motivé par :

- *La Fédération SUD-Rail dénonce l'absence de mesures de précaution encadrant la gestion des cas contacts dans le cadre de l'épidémie du Covid-19 et le renvoi au contact du public d'agents potentiellement contaminé(e)s.*
- *La Fédération SUD-Rail revendique le traitement uniforme de l'ensemble des cas d'absences dus au Covid-19 avec la prise en charge par l'entreprise du jour de carence aujourd'hui mis en place.*
- *La Fédération SUD-Rail revendique la redéfinition et l'extension des critères de personnes fragiles au sein de la SNCF ainsi que la réactivation du cas d'absence concernant les salarié(e)s qui auraient, à domicile, des personnes fragiles.*

Dans l'attente d'être reçu, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail :

Éric MEYER



TRIBOUZIO P

